58me Année — Nouvelle Série — No 367 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 31 JANVIER 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 27 Janvier 1953.

Mon cher vieil ami,

Aujourd'hui sa majesté Soleil a enfin daigné nous accorder son franc sourire et j'en ai profité pour aller exposer, à ses effluves, ma grippe mûrissante sur l'asphalte irradiée de la Place Jean Jaurès, bien connue de nos primeuristes sisteronnais.

Tu dois savoir que, comme conséquence du froid vif, mais surtout de l'humidité et du brouillard quotidiens dont nous avons été gratifiés depuis la Noël, l'épidémie inévitable de grippe s'est développée et étendue à toute la Franec, faisant, d'après la statistique, 4 millions de malades. Aux Etats-Unis, la maladie a été plus étendue et plus grave. Mauvais hiver après un été très chaud.

Ça n'est pas drôle, il n'y a guère que les médecins qui y trouvent leur compte. J'allais oublier les pharmaciens et les marchands de gomme russe.

A notre belle époque, quand on est passé chez le Docteur, le Pharmacien, le Percepteur et le Propriétaire, on est bien satisfait s'il vous reste de quoi acheter deux sous de pain, deux sous de saucisson et un canon (valeur 1914) pour passer la journée.

Oui, je sais, Toine me dit qu'il y a les Assurances ou Sécurité Sociale, mais ceux qui, comme moi, n'y ont pas droit, on ne les traite pas mieux et beaucoup en sont réduits, en fait de Balthazard, à la vision d'Athalie dans son songe : « alors ils ne voient plus qu'un horrible mélange de peaux de saucissons et d'écorces d'oranges ». (voir Racine).

Depuis la baisse du papier les quotidiens n'ont pas baissé leur prix, mais pour compenser, ils nous donnent, presque chaque jour, 10 pages bourrées de faits plus pénibles ou plus catastrophiques les uns que les autres.

On voit rarement dans leur texte quelque chose de réjouissant : vols cambriolages, sont les choses les plus anodines, des hors-d'œuvre pour préparer l'appétit : puis accidents nombreux plus ou moins mortels, assassinats, etc... etc... On ne peut plus lire le journal pour se délasser l'esprit, c'est un musée des horreurs.

On abandonne le journal pour la radio, on tombe sur la relation du procès des assassins boches d'Oradour-sur-Glane. J'ai dû fermer l'appareil tellement c'était révoltant à entendre. Dire qu'on est demeuré 7 ans sans juger ces bandits ! Pour un officier que des résistants avaient capturé et peut-être tué, ils ont massacré plus de 600 hommes, femmes et enfants, ces gens-là sont tout au plus au niveau des hordes sauvages de Gengis-Kahn, ancêtre des conquérants russes.

En France, comme en Russie, on épure, on épure ! Quand donc n'y aura-t-il donc que des purs ? C'est à croire que la pureté est un vase sans fond, comme le tonneau des danaïdes. C'est de là sans doute que découle le dicton « un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure ». Celà m'amène à penser à M. Tillon qui vient d'être épuré, avec M. Marty qui étajent pourtant des communistes illustrés qui faisaient la pluie et le beau temps dans le Parti ; il devient difficile de reprocher maintenant aux Jésuites leur « Périnde ac cadaver ». Ceci me fait penser à Lurs où la discipline a sévi également, peut-être parce que M. Tillon s'en est un peu trop rapproché ?

Et de déduction en déduction, celà m'amène à te signaler qu'un crime commis il y a 6 ans à Séguret, dans le Vaucluse, vient de trouver sa solution. La Sureté a fini par découvrir le coupable qui a fait des aveux. Un jeune homme de 59 ans avait tué sa jeune amie qui n'avait que 52 ans, il lui avait coupé la tête après l'avoir revolvérisée, et il l'avait enterrée dans son jardin après avoir jeté la tête dans la rivière.

En voilà un qui ne ressortira pas du Tribunal pour enfants, on ne pourra pas dire qu'il a agi sans discernement.

Et son anglaise, crois-tu, Titin, qu'elle avait l'âge de raison ? J'en doute, certains humains ne doivent jamais y parvenir, ils ont des instincts mais pas de raison. C'est pourquoi il y a tant de malheurs sur la Terre.

En lisant cette découverte, ceux qui ont commis le crime de Lurs ont dû avoir quelques frissons. Ils ont dû se dire : si on se met à découvrir des histoires comme çà si longtemps après, c'est la fin de tout, il n'y a plus moyen de travailler tranquillement.

Il est évident, cher ami, que la vie est difficile à gagner, il faut parfois faire des choses bien difficiles et parfois pas honnêtes quand on manque de sens moral.

Surtout que lorsque on a acquis l'argent on est pas sûr de ne le point perdre. Voila-t-il pas qu'on parle à nouveau de dévaluation ?

Qu'est-ce qu'ils veulent dévaluer, le franc ? me dit Toine, mais il ne vaut plus rien, qu'est-ce qu'on veut encore lui enlever ? Il est certain que ce pauvre petit Franc nous fera sous peu penser à l'Homme Invisible de Wels ? Peut-on dévaluer le courant d'air ? oui, en fermant les portes répond Ugène ! Très bien répondu, cher cousin, mais encore un tour de vis et le Franc sera réduit à néant, et alors là plus de possibilité, on ne dévalue pas le néant. C'est vrai, alors le Franc fera faillite et on le remplacera par son frère : le François, par exemple.

C'est ce que firent les Allemands après la guerre de 1914-1918. Ils créèrent le Rentenmarck. La faillite les releva et plus vite que nous. Les concordats ne sont pas pour les chiens !

Le gouvernement de M. René Mayer se défend de vouloir la faire, mais s'il s'y décide, il n'avertira pas les citoyens 48 heures d'avance. M. Mayer est un financier et les financiers, tu sais, Titin, ils te soutiennent tant qu'ils n'ont pas intérêt à t'étrangler, comme la corde...

Nous avons eu quelque chose de réjouissant, cependant, ces temps-ci, c'est la montée du Général Eisenhower au Capitole. J'en ai écouté la relation à la Radio, ce fut triomphal ! Ça tenait de l'apothéose et de la Parade du Cirque Barnum, mais d'un plus grand cirque encore 500.000 personnes qui déliraient de joie, c'était impressionnant.

Gageons, Titin, que ce ne sera pas aussi grandiose, dans quelques mois, lorsque le successeur de M. Vincent regagnera l'Elysée. On est enthousiaste aussi, en France, mais je doute que le futur élu satisfaira assez de monde pour créer l'ambiance américaine, trop de partis voudraient le poste pour un des leurs. Alors, on battra des mains, on criera : Vive Machin ! mais mollement.

Les grands vainqueurs, chez nous sont presque tous partis, alors !

Au revoir, Titin, amitiés du trio L. T. U.

Louis SIGNORET.

Le Cardinal Feltin à Rome

La Grande Semaine de Rome a eu pour apothéose la cérémonie du Consistoire public. Seuls de toute la presse mondiale, les envoyés spéciaux de Paris-Match ont pu photographier la cérémonie au pied même du trone pontifical. Vous verrez leurs photos dans le numéro de Paris-Match.

Au même sommaire : la grande Parade Eisenhower à la Maison Blanche ; en photo, le premier rendez-vous de la Princesse Charlotte de Belgique et du Grand-Duc Jean de Luxembourg ; dramatiques photos du procès d'Oradour à Bordeaux ; en exclusivité, les photos du Docteur Bombard prises par lui-même pendant sa traversée de l'Atlantique.

Au cours d'une grande réunion de famille

LES TOURISTES DES ALPES

ont inauguré leur nouvelle salle de Musique

C'était fête mardi chez les musiciens. L'inauguration de la nouvelle salle de musique avait réuni toute la grande famille des « Touristes des Alpes » et c'est en toute simplicité mais avec une joie commune qu'eut lieu cette cérémonie inaugurale.

LA NOUVELLE SALLE

Située dans l'aile droite de l'ancien collège, la nouvelle salle des répétitions a été restaurée avec succès par quelques artisans et musiciens. D'une pièce vétuste et dégradée, ils ont réussi à faire un local clair, agréable et gentiment décoré. Sur les murs bleu pastel s'alignent les nombreux diplômes des « Touristes des Alpes » vivants témoins d'un passé glorieux. Entre deux médailles de bronze, la médaille du centenaire, qui a quitté son écrin pour venir marquer cette salle d'une empreinte de noblesse et de fierté.

A côté de ces brillants lauriers, un cadre de la grande famille des « Touristes des Alpes » ou chacun peut retrouver ses ainés et aussi une photo de son Chef regretté Paul Dollet, dont l'ombre planera longtemps encore sur cette musique qu'il a tant aimée.

Enfin toute une installation matérielle pour les élèves de l'Ecole de Musique, simple mais confortable, s'ajoute à une salle des archives parfaitement aménagée par l'ami Espinasse.

Dans ce nouveau local, confortable et spacieux, se dégage une atmosphère de bien être dans laquelle les musiciens ne vivront qu'avec plus de joie les heures des répétitions.

L'INAUGURATION

Du jeune instrumentiste, en passant par la fanfare jusqu'au plus ancien des musiciens de l'Harmonie, tout le monde participait à cette inauguration. Après un puissant pas redoublé pour échauffer... musicalement l'atmosphère, M. Verplancken Chef de Musique, adresse tous ses remerciements au Président, M. Paret. Il dit toute sa joie et son plaisir d'avoir enfin pour les « Touristes des Alpes » une salle qui corresponde exactement à leur activité. Il espère, d'autre part, que dans ce local plus grand et plus agréable, les musiciens ne viendront que plus volontiers aux répétitions pour le plus grand intérêt de la musique.

M. Paret, à son tour, exprime aussi sa joie de voir les « Touristes des Alpes » dotés d'une salle parfaitement équipée et espère que celle-ci sera le départ d'une nouvelle ère de prospérité de la musique. Il donne ensuite lecture d'une lettre de sympathie adressée par M. Bourcet, délégué fédéral, et M. Bouvatier, président de la Fédération du Sud-Est, qui viennent renouveler tout leur appui à la cause des « Touristes des Alpes ».

Ces allocutions sont fortement applaudies par l'Assemblée et après un petit air de musique, a lieu un vin d'honneur. D'un entrain qui n'a d'égal que le dynamisme de leurs pas redoublés, les T.D.A. dégustent, à la mode sisteronnaise, une bonne « Fougasse » copieusement arrosée de vin doux.

Voilà donc inauguré le nouveau local des « Touristes des Alpes ».

De cette première réunion se dégage l'impression d'une foi nouvelle des musiciens et il est certain aujourd'hui que les « Touristes des Alpes » ont repris le chemin glorieux de leurs ancêtres.

SPORTS

FOOT-BALL

Gazélec de Marseille et Sisteron-Vélo font match nul 1 à 1

Depuis deux dimanches les supporters de foot-ball assistent à de jolies rencontres. Dimanche dernier sur le Stade de Beaulieu, c'est la réputée équipe du Gaz et Electricité de Marseille qui vient, en match retour, contre l'équipe locale.

Cette partie est vraiment intéressante à suivre puisque elle est jouée très vite. Les montées et les descentes se succèdent et le score est ouvert par les Sisteronnais après un quart d'heure de jeu sur un centre de Floch bien repris par Latil G.

C'est durant tout le reste de la partie que chaque équipe domine à son tour et c'est à cinq minutes de la fin que les visiteurs égalisent d'un joli shoot.

L'équipe Sisteronnaise vient de mettre un terme aux défaites. Son redressement s'opère lentement mais sûrement et c'est avec plaisir que les amis du Sisteron-Vélo accordent une fois de plus leur confiance.

***

Demain dimanche, l'équipe locale se déplace à Marseille, en match retour, contre l'équipe de la Chambre de Commerce.

De sortir vainqueur de cette rencontre est, à l'heure actuelle, à la portée des joueurs sisteronnais. Faisons-leur confiance, ils le méritent.

SPORT SCOLAIRE

Résultats du 29 Janvier

Basket-Ball : Cadets masculins : Collège Classique de Sisteron bat Centre d'Apprentissage de Digne par forfait.

Juniors féminins : Collège Classique de Sisteron bat Ecole Normale de Digne 3 par 32 à 4.

Hand-Ball féminin: Minimes: Collège Classique de Sisteron et Centre d'Apprentissage de Sisteron font match nul 1 à 1.

A l'issue de ces rencontres sont sélectionnées pour les 1/2 finales départementales, les équipes suivantes du Collège Classique de Sisteron :

Hand-Ball : équipe féminine cadette et équipe masculine cadet.

Basket-Ball : équipe féminine cadette ; équipe masculine cadet, et équipe féminine minime.

AUX MEUBLES SISTERONNAIS

(Ancienne Maison Bourgeon) — P. DOUSSOULIN, Fabricant, Succes.
Téléphone 93

Tout ce que nous avons de meilleur en qualité
nous avons la faveur de vous le présenter

Aussi vrai qu'un et un font 2 — C'est le moment celà s'explique
Pour le prix d'un meuble on en a 2 — Profitez de nos prix modiques

GRANDE FACILITE DE PAIEMENT

GRAND CHOIX

CHAMBRES A COUCHER
(les tous derniers modèles)
ronce noyer vernie, noyer massif
chêne massif

SALLES A MANGER
de toute beauté
Grand Choix de Petits Meubles
12 Modèles différents de COSYS

VOYEZ LA BONNE ADRESSE
la seule maison qualifiée pour vous servir au mieux de vos intérêts

57, Rue Droite, SISTERON (entrée libre)

L'Assemblée Générale du Canal St-Tropez

Dimanche matin s'est tenue, à la Mairie de Sisteron, l'Assemblée Générale annuelle de l'A.S.A. du Canal St-Tropez. Une quarantaine de co-arrosants étaient présents.

M. Maldonnat, Directeur de la Commission Syndicale, ouvre la séance et après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, fait un rapide tour d'horizon sur 1952. Il donne le compte rendu moral et d'activité de la dernière saison d'arrosage et passe la parole au secrétaire. Celui-ci donne le compte rendu financier de l'exercice écoulé qui se traduit par un avoir en caisse au 1er Janvier 1953 d'environ 300.000 frs Ceci permettra donc d'entreprendre immédiatement le curage et surtout de ne pas relever la taxe d'arrosage qui reste fixée à 3.500 frs l'hectare.

La question du curage des canaux secondaires est ensuite examinée. Deux propositions sont faites : la première, rendant tous les arrosants solidaires, prévoit le relèvement de la taxe d'arrosage afin que l'Association soit chargée de ce curage souvent mal fait ou même pas fait du tout ; la deuxième, plus conforme au règlement de l'Association, est d'inviter les propriétaires à qui incombe ce curage, c'est-à-dire ceux sur les terrains desquels passent ces canaux secondaires ou béals, à faire un curage sérieux avant le 15 Avril. Dès le 1er Avril, les propriétaires qui n'auraient rien fait recevront notification par le garde d'avoir à s'exécuter ; si au 15 il n'a toujours rien été fait, la Commission Syndicale fera faire le curage, mais aux frais du propriétaire en question. C'est cette dernière proposition qui est approuvée.

Pour l'entretien de la prise du canal, l'assemblée invite la Commission Syndicale à procéder comme l'année dernière, ce mode d'entretien s'avérant de beaucoup le plus économique.

Le Directeur fait part ensuite de la menace d'éboulement du canal au quartier de Clareze, sur le territoiré de Valernes, à la suite d'une crue du Sasse. L'ouvrage de protection étant évalué à 200.000 francs environ, le Directeur est heureux de signaler qu'une subvention de 80 % soit 160.000 francs, a été attribuée sur sa demande, au titre des calamités publiques.

Certains passages de canaux, sous des chemins vicinaux, étant endommagés, leur réfection sera faite en accord avec les services municipaux.

Au sujet de la suppression des droits seigneuriaux qui grèvent si lourdement les associations syndicales d'arrosage du département, le Directeur donne lecture de la correspondance échangée avec M. M.-E. Naegelen, député des Basses-Alpes. Devant les maigres résultats obtenus l'assemblée, à l'unanimité, demande à la Commission Syndicale d'intervenir à nouveau énergiquement auprès de M. Naegelen et auprès des autres parlementaires du département pour que la loi préparée par les services du Génie Rural soit déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale, et discutée le plus rapidement possible afin que cessent les abus et que, devant la loi, tous les usagers de l'eau soient égaux.

Pour terminer, le tiers de la Commission Syndicale étant renouvelable et aucun autre candidat que les syndics sortants ne se présentant, ceux-ci sont réélus à l'unanimité ; ce sont MM. Maldonnat Marius, Campel Joseph et Pascal Emile, syndics titulaires, et M. Brémond Henri, syndic adjoint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

FRIGELUX

Le Frigidaire sans histoire

C. FIASTRE

Agent à SISTERON
Téléphone 101

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

MUTUALITE DES FEMMES

L'Assemblée Générale de la Société de Secours Mutuels des Femmes aura lieu demain Dimanche 1er Février, à 14 heures 30, dans une salle de la Mairie.

L'ordre du jour comportant des questions très importantes, toutes les sociétaires sont instamment priées d'y assister.

Il sera procédé au payement des cotisations des diverses caisses, notamment de la Caisse Chirurgicale.

La présence de toutes est indispensable.

Le présent avis tient lieu de convocation pour les personnes qui n'en aurait pas reçue.

BUREAU DE BIENFAISANCE

La distribution des Bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie, Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 Février aux heures habituelles.

MUTUALITE DES HOMMES

La commission des finances de la Mutualité des hommes s'est réunie dimanche dernier pour prendre connaissance de la situation morale et financière de la dite société en cours d'année 1952. Cette situation présentée par le trésorier a été contrôlée elle sera lue à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le Dimanche 8 Février à 9 heures 30 à la Mairie. Les cotisations de la Mutualité et de la Chirurgicale seront perçues par le service comptable.

La commission a constaté avec regret que quelques mutualistes n'avaient pas acquitté leurs cotisations de 1952 à la Mutualité et à la Chirurgicale. Elle les met en garde contre les conséquences graves qui peuvent résulter du non versement à ces deux organismes au cas où ils auraient à subir une opération chirurgicale. C'est donc courir de gros risques que de ne pas verser en temps opportun chez le trésorier qui sera nommé en Assemblée Générale les cotisations de 1952 et de 1953 au cours de la réunion du 8 Février prochain.

Si le temps le permet la même commission se rendra à Mison dans l'après-midi de 14 à 16 heures, à la Mairie, collecter les cotisations.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

HYMENEES

A l'occasion de son mariage célébré à la Mairie de Vaumeilh, avec Mme Espié Yvonne, M. Rolland Ernest, employé à l'E.D.F. à Sisteron a versé la somme de 1.500 francs à répartir comme suit : 500 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice, 250 francs pour la Cie des Sapeurs-Pompiers ; 250 francs pour la Société Sportive du Sisteron-Vélo ; 250 frs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » et 250 francs pour la Société du Sou de l'Ecole Laïque.

A l'occasion du mariage de Mlle Isabelle Jodar avec M. José Garcia Cabrera, il a été versé la somme de 2.800 francs à répartir comme suit : 1.000 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice, 1.000 francs pour le Goûter des Vieux et 800 francs pour la Cie des Sapeurs-Pompiers.

AVIS DE LA MAIRIE

M. Ricart Jacques est prié de vouloir bien se présenter au Secrétariat de la Mairie pour affaire le concernant.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un très beau film policier français
IDENTITE JUDICIAIRE
avec Raymond Souplex, Luc Barney Dora Doll, Robert Berri, Marthe Mercadier, Nicole Cezannes, etc...

Monsieur MARCEL MASSOT est réélu Secrétaire de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale

C'est avec plaisir que nous avons appris la brillante réélection de M. Marcel Massot, député des Basses-Alpes, au poste de Secrétaire de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

Cette marque de confiance de la quasi unanimité des membres de cette importante Commission à l'égard de notre sympathique et dévoué député, sera particulièrement sensible à ses nombreux amis bas-alpins, qui lui adressent leurs plus cordiales félicitations.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 2 Février, Boulangerie Coopérative, Rue Mercerie.

ASSURANCE - VIEILLESSE AUX NON SALARIES

Un décret du 1er Décembre 1952 (J. O. du 4-12) a modifié le décret du 21 Avril 1949 relatif au régime d'allocation vieillesse des non salariés du commerce et de l'industrie.

Choix de la classe de cotisation. Le choix exercé à l'origine peut être modifié dans les cinq premières années d'application du régime, c'est-à-dire jusqu'au 1er Janvier 1954, au lieu des trois premières années, comme il avait été prévu précédemment.

Bénéfice de l'allocation. — 1°) Dorénavant, les assurés nés avant le 1er Janvier 1899, c'est-à-dire ayant au moins 50 ans au 1er Janvier 1949 pourront bénéficier de l'allocation dès qu'ils auront acquis au moins 90 points de retraite par des cotisations ordinaires ou des cotisations de rachat.

2°) De plus, l'ouverture du droit à pension n'est plus uniquement ouvert aux assurés totalisant quinze années d'activité dont cinq comportant versement de cotisation, mais aussi à tous ceux qui totalisent :

soit 16 années d'activité dont 4 de cotisations ;
soit 17 années d'activité dont 3 de cotisations ;
soit 18 années d'activité dont 2 de cotisations ;
soit 19 années d'activité dont 1 de cotisations.

Disposition importante. — Le décret prévoit, à titre exceptionnel, que les personnes qui se seront mises en règle vis-à-vis de leur caisse, dans les trois mois suivant la publication du décret (c'est-à-dire avant le 5 Mars 1953) pour le paiement des cotisations exigibles au titre des années 1949 à 1951, pourront obtenir la validation des années d'activité antérieures au 1er Janvier sur la base de 4 points de retraite par année d'activité.

OBJETS TROUVES

Un gant de dame ; un chien ; une canne.

TAXI GALVEZ
S'adresser
BAR DU COMMERCE

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles — SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Dépensez juste le prix d'un poste parfait
exigez
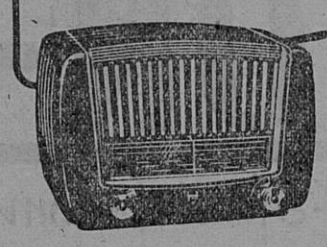
PHILIPS
en vente chez :
Marceau SCALA
Rue de Provence
SISTERON (B.-A.)

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES POUR ADULTES

L'Inspecteur d'Académie des Basses-Alpes rappelle qu'une session du C.E.P. pour adultes sera organisée dans le département fin Mars 1953.

La date en sera fixée ultérieurement.

Les candidats désireux de se présenter à cette session devront adresser leur dossier d'inscription (demande d'inscription sur papier libre et bulletin de naissance) à l'Inspecteur Primaire de la circonscription dans laquelle ils sont domiciliés (Madame l'Inspectrice Primaire à Manosque, MM. les Inspecteurs Primaires à Digne ou Barcelonnette) avant le 1er Mars délai de rigueur.

Paul ALBERT
Avenue de la Gare à SISTERON
présente
un grand choix de vélos
HOMME DAME ENFANT
à partir de 12.000 francs
Agence du Scooter VESPA
Grandes facilités de paiement
15 mois de crédit
Vélomoteurs et Cyclomoteurs
ALCYON RAVAT BELLEDONNE
KOELHER-ESCOFFIER
Atelier de réparations
assurant le service et l'entretien
de tout matériel vendu par la maison

LES FEMMES NE MENTENT JAMAIS ?

Les femmes n'ont pas le sentiment de mentir. Le plus souvent elles sont plus honnêtes que les hommes... mais elles se suggestionnent au point qu'elles présentent la vérité à leur avantage sans même se rendre compte qu'elles la travestissent. Quant aux hommes ? C'est la mémoire qui leur ferait plus particulièrement défaut...

Jugement plein de subtilité !

Juristes, confesseurs, sociologues, se sont donné rendez-vous dans votre CONSTELLATION de Février, la revue d'André Labarthe, pour discuter du mensonge.

Vite, achetez votre CONSTELLATION du mois pour participer au jeu de la vérité. C'est un divertissement périlleux parfois mais à coup sûr passionnant.

MACHINES A ECRIRE
Portable et de Bureau
REMINGTON
Tous renseignements
sans engagement
PAPETERIE LIEUTIER
25, Rue Droite, Tél. 1.48
— — SISTERON — —

AVIS

M. CANO, plombier à SISTERON, informe son aimable clientèle que son atelier est transféré Cours Paul Arène.

Cherche à Louer

VILLA 6, 7 ou 8 pièces. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

Petite MAISON indépendante à la Baume. Peut faire petit garage. Prix intéressant. S'adresser au Journal.

MARIAGES

riches, toutes situations, toutes relations. Heureux résultats. Ecr. Mme PHILIPPE, 20 R. Camélinat St-ETIENNE (Loire). Joind. env. timbr.

TOLE ONDULEE

galvan. neuve 5/10e 200 x 90 sortant usine 1.050 frs pièce net. Franco port. Privé-Prat, St-FLOUR (Cantal).

ETAT-CIVIL

du 23 au 29 Janvier 1952

Naissances : Alberte Solange Marcelle Estornel, Avenue de la Libération. — Ginette Haddad, Avenue de la Libération. — Joël Maurice Charamel, Avenue de la Libération.

AVIS DE MESSE

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis BEAUME

sera célébré en la Cathédrale de Sisteron, le Jeudi 5 Février 1953 à 10 heures.

Vêtements PHILIP
62, Rue Droite
habillent chic toute la famille
à des prix sans concurrence.
5 °/o de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

AVIS DE GERANCE

Suivant acte reçu le vingt Janvier mil neuf cent cinquante trois par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, enregistré à SISTERON le 30 Janvier 1953, folio 24 case 182

Monsieur DURBESSON Léon et Madame ALECH Valentine, son épouse demeurant à SISTERON ont donné à bail en gérance libre, pour une durée de une année à compter rétroactivement du premier Janvier mil neuf cent cinquante trois pour finir le trente et un Décembre mil neuf cent cinquante trois

A Monsieur BRIU Louis Jean, commerçant, et Madame DURBESSON Aline, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON

Un fonds de commerce de Débit de Boissons sis et exploité à SISTERON, Rue de Provence, connu sous le nom de BAR LEON.

En conséquence, Monsieur et Madame DURBESSON, bailleurs, ne seront pas responsables à partir de cette même date, des dettes d'exploitation dudit fonds de commerce pendant la durée de l'exploitation.

Pour Avis Unique
E. MALPLAT, notaire.

A CRÉDIT

VELOSOLEX
livraison immédiate
Consultez-nous
Garage BUES — SISTERON

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

Venez visiter le magasin de vente des Vélos et Cyclomoteurs
F. SOUVET
Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE
Agence exclusive
des marques de motos
ALMA M R NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET METROPOLE
CASENAVE
Machines à Coudre NEVA et BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 SISTERON

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, le trente et un Décembre mil neuf cent cinquante deux, enregistré à SISTERON le 30 Janvier 1953, folio 24, numéro 181

Monsieur FIASTRE Auguste Clément, entrepreneur d'électricité, et Madame HENRY Thérèse Marie Louise, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON

Ont vendu à la Société des Grands Travaux d'Electrification et de Canalisation, Société Anonyme, ayant son siège à PARIS (8me), 25, Rue de Courcelles

Un fonds de commerce d'Entreprise Générale d'Electricité, sis et exploité à SISTERON,, moyennant le prix global de Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Seize Mille Six Cent Soixante Quatre Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront la deuxième insertion.

Pour Avis,
E. MALPLAT, notaire.

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
Livraison Rapide
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Cabinet CORNEILLE
2, Rue Corneille — MARSEILLE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à MARSEILLE du quinze Décembre mil neuf cent cinquante deux, enregistré à SISTERON le deux Janvier mil neuf cent cinquante trois, folio 10, case 84, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits TROIS MILLE HUIT CENT VINGT CINQ Francs

Monsieur ORENGO, demeurant à AIX-EN-PROVENCE, 7, Cours d'Orbelle

Vend à Madame BORDENAVE, demeurant à MARSEILLE, 42, Rue du Panier,

Le droit au bail d'un local commercial vide sis à SISTERON, 3, Avenue de la Libération, et moyennant le prix de VINGT CINQ MILLE Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours au plus tard, après le présent avis, au fonds, entre les mains de Madame BORDENAVE, 3, Avenue de la Libération, à SISTERON, domicile élu par les parties.

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles — A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX — PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON